

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1921

présenté par

Mme Loir, Mme Hamet, M. Frappé, M. de Lépinau, M. Odoul, Mme Dogor-Such, Mme Pollet, M. Ménagé, M. Bentz, M. Grenon, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Blairy, Mme Blanc, M. de Fournas, M. Dessigny, M. Dragon, M. Giletti, Mme Florence Goulet, Mme Jaouen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Lorho, Mme Martinez, M. Mauvieux, Mme Menache, M. Muller, M. Rambaud, Mme Robert-Dehault, Mme Sabatini, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie et Mme Parmentier

ARTICLE 1ER BIS

Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« La personne malade qui a demandé à bénéficier des soins d'accompagnement et qui n'a pas reçu, dans un délai fixé à un mois, une offre de prise en charge peut introduire un recours devant la juridiction administrative afin de garantir l'exercice effectif de ce droit. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'accès aux soins d'accompagnement, dont les soins palliatifs, revêt une importance cruciale dans notre société. Le manque d'offre en soins palliatifs perdure encore aujourd'hui alors que 500 personnes meurent chaque jour alors qu'elles auraient eu besoin de ces soins.

Les soins palliatifs visent à soulager la souffrance et à garantir la dignité des personnes en fin de vie ou atteinte de maladies graves et incurables. Or force est de constater que l'accès à ces soins demeure inégal sur l'ensemble du territoire, il est donc impératif de renforcer la garantie de l'accès aux soins d'accompagnement en instaurant un droit opposable.

Cette mesure contribuerait à promouvoir une réelle culture du soins palliatifs, une approche plus humaine en reconnaissant la dignité de toute personne en souffrance, en lui assurant, un accompagnement adapté à ses besoins.

Nous nous devons, dans un devoir fraternel et moral, de tendre la main à ceux qui souffrent. Nous nous devons, avec ambition et conviction, de rendre cette justice sociale à ceux qui l'exigent et faire enfin respecter ce droit fondamental essentiel.